

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL VÉTÉRANS SAISON SPORTIVE 2025/2026

1 - DÉFINITION

Le Championnat de France individuel vétérans permet aux judokas âgés de 30 ans et plus de se confronter lors d'une grande animation nationale. Les judokas ayant participé à une compétition internationale senior (compétitions donnant obtention de points aux Ranking list Continentales ou Internationales) depuis le 01/09/2023 ne sont pas autorisés à participer.

2 - ANNÉES DE NAISSANCE

F1/M1 30 - 34
F2/M2 35 - 39
F3/M3 40 - 44
F4/M4 45 - 49
F5/M5 50 - 54
F6/M6 55 - 59
F7/M7 60 - 64 (étranglement interdit)
F8/M8 65 - 69 (étranglement interdit)
F9/M9 70+ (étranglement interdit)

3 - SEXE :

FÉMININ ET MASCULIN

4 - NATIONALITÉ :

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

5 - GRADES-LICENCES-IDENTITÉ-CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

[Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants](#)

6 - RELATION GRADE CHAMPIONNAT :

OUI

7 - PARTICIPANTS

Le championnat de France ne se fait pas sur sélection mais selon les critères de participation suivant :

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR LES METROPOLITAINS

Avoir participé dans la saison en cours à au moins deux tournois labellisés vétérans.

Être inscrit sur la Ranking List de la saison 2025-2026.

HORS QUOTA

Le champion de France vétérans 2025 est qualifié directement pour le championnat 2025-2026.

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR LES DROM-COM ET LES FRANÇAIS QUI RÉSIDENT À L'ÉTRANGER

Avoir participé à un tournoi labellisé Excellence ou A ou à un championnat départemental, régional ou national 1ère 2ème division ou 3ème division senior.

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR LES ÉTRANGERS

Les combattants étrangers devront être en possession de la licence FFJDA de l'année en cours et justifier d'au moins deux années de licence dans une fédération reconnue par la FIJ.

Ils devront avoir participé dans la saison en cours à au moins deux tournois labellisés vétérans et être inscrit sur la Ranking List de la saison 2025-2026

8 - FORMULE DE COMPÉTITION

[Cf. Code sportif – Paragraphe J – Organisation – 3/ Formule de compétition](#)
Accompagnant autorisé

9 - ARBITRAGE :

FIJ

10 - TEMPS DE COMBAT

≤M6/F6 = 3 minutes

M7/F7 et plus = 2 minutes et 30s

11 - CATEGORIES DE POIDS

Féminines : -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; -70kg ; -78kg ; +78kg

Masculines : -60kg ; -66kg ; -73kg ; -81kg ; -90kg ; -100 kg ; +100kg

12- AUTRE

En fonction du nombre de participants le directeur sportif de la compétition peut regrouper des catégories de poids ou des années de naissance.